

Communiqué de presse

Aux représentants et représentantes des
médias

Horaires prolongés au Marché de Plainpalais

La conciliation entre des journées bien remplies et le plaisir de faire ses courses au marché est devenue un défi pour une grande partie de la population. Entre les obligations professionnelles, personnelles et l'évolution des rythmes de vie, il n'est pas toujours possible de profiter des marchés en matinée. Les horaires du marché de Plainpalais ont été étendus jusqu'à 19h (au lieu de 15h)

Le Marché de Plainpalais étend ses horaires en soirée ! Désormais, **les mardis et vendredis**, les marchandes et marchands qui le souhaitent peuvent accueillir la clientèle jusqu'à 19h00, contre 15h00 auparavant. Ce projet a été mis en œuvre en concertation avec l'Association des marchés de Genève (AMG).

« Cette extension des horaires vise à offrir davantage de liberté et de souplesse, afin de permettre à chacune et chacun de continuer à fréquenter ce lieu emblématique, indépendamment de son emploi du temps », précise la conseillère administrative de la Ville de Genève Marie Barbey-Chappuis.

Une attention particulière a été portée aux conditions de mise en œuvre. L'organisation des stands a été repensée, avec des arrivées échelonnées, afin d'assurer une circulation fluide et une cohabitation harmonieuse entre les professionnels du marché.

Le marché du dimanche conserve ses horaires habituels, auxquels le public reste attaché.

À travers cette adaptation, la Ville de Genève réaffirme sa volonté de rester à l'écoute des besoins de la population et de soutenir des marchés vivants, accessibles et pleinement intégrés au quotidien.